



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/5
14 mars 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-sixième réunion
Montréal, 16-20 avril 2012

PLANIFICATION FINANCIERE POUR LA PERIODE 2012-2014

Introduction

1. Après avoir pris connaissance de la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période 2012-2014, la vingt-troisième Réunion des Parties a décidé :

« 1. D'adopter pour la période 2012-2014, pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, un budget de 450 000 000 dollars, étant entendu que, sur ce budget, un montant de 34 900 000 dollars proviendra des contributions anticipées dues au Fonds multilatéral et d'autres sources pour la période triennale 2009-2011, et qu'un montant de 15 100 000 dollars proviendra des intérêts accumulés par le Fonds durant période triennale 2012-2014. Les Parties notent que les arriérés de contributions des Parties à économie en transition pour la période 2009-2011 s'élèvent à 5 924 635 dollars ;

2. D'adopter le barème des contributions du Fonds multilatéral basé sur une reconstitution de 133 333 334 dollars pour 2012, 133 333 333 dollars pour 2013 et 133 333 333 dollars pour 2014, comme indiqué dans l'annexe III au rapport de neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la vingt-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal ;

3. Que le Comité exécutif devrait prendre des mesures pour veiller autant que possible à ce que l'intégralité du budget pour la période 2012-2014 soit engagée avant la fin de l'année 2014 et à ce que les Parties non visées au paragraphe 1 de l'Article 5 versent leurs contributions en temps utile conformément au paragraphe 7 de la décision XI/6. » (décision XXIII/15).

2. Le Secrétariat a préparé le présent document afin d'aider le Comité exécutif dans ses débats sur les éléments de la décision XXIII/15 mentionnés ci-dessus. Ce document examine les engagements et les ressources disponibles pour les nouvelles activités, les contributions bilatérales et la disponibilité des ressources à la lumière des rentrées de fonds prévues pendant la période triennale et suggère des budgets annuels et d'autres recommandations au Comité exécutif aux fins d'examen.

Engagements et ressources disponibles pour les nouvelles activités pendant la période 2012–2014

3. Le Fonds multilatéral entame la période 2012-2014 avec des engagements pris au cours de la période triennale précédente. Il s'agit, entre autres, du financement d'accords pluriannuels et du financement d'activités standard (telles que le renforcement des institutions, le budget des réunions du Comité exécutif, les coûts d'exploitation du Secrétariat du Fonds, notamment les activités de surveillance et d'évaluation, le Programme d'aide à la conformité (CAP) du PNUE, les coûts du Trésorier et les coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale). Le financement de la mise en œuvre en cours des accords pluriannuels représente le montant engagé le plus important, soit 179,5 millions \$US. Le financement des autres activités standard durant la période triennale s'élève à 95,5 millions \$US, ce qui laisse environ 175 millions \$US de ressources pouvant être allouées à de nouvelles activités pendant la période 2012-2014 (Tableau 1).

Tableau 1

**ENGAGEMENTS ET RESSOURCES DISPONIBLES POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS
(\$US)**

Description	2012	2013	2014	Total (2012-2014)
REVENUS	150 000 000	150 000 000	150 000 000	450 000 000
ENGAGEMENTS PRÉALABLES				
Tranches annuelles des accords pluriannuels approuvés	60 986 000	77 464 000	41 042 000	179 493 000
Autres engagements financiers				
Renforcement des institutions	10 328 000	6 431 000	9 934 000	26 694 000
Coûts du Secrétariat/Comité exécutif	5 991 000	6 120 000	6 252 000	18 363 000
Programme d'aide à la conformité du PNUE (CAP)	9 997 000	10 297 000	10 606 000	30 900 000
Coûts de base des agences (PNUD, ONUDI et Banque mondiale)	5 847 000	6 005 000	6 167 000	18 020 000
Trésorier	500 000	500 000	500 000	1 500 000
Total des engagements	93 650 000	106 818 000	74 502 000	274 969 000
RESSOURCES DISPONIBLES (Revenus moins engagements préalables)	56 350 000	43 182 000	75 498 000	175 031 000

Contributions bilatérales

4. Un maximum de 20 % des contributions promises peut être utilisé aux fins de coopération bilatérale (décision II/8, Appendice IV, paragraphe 8). Les contributions bilatérales pour la période 2012-2014 sont calculées sur la base de 20 % de 400 millions \$US provenant des nouvelles contributions (sur le budget de 450 millions \$US pour la période triennale 2012-2014).

5. L'Annexe I présente les montants des contributions bilatérales et des engagements bilatéraux relatifs aux accords pluriannuels pour la période triennale 2012-2014. Elle précise que les pays donateurs pourraient allouer un maximum de 80 millions \$US en nouvelles contributions aux activités de coopération bilatérale. Un montant de 12 327 000 \$US est déjà engagé pour l'approbation des tranches annuelles d'accords pluriannuels, ce qui signifie qu'en théorie 67,7 millions \$US sur les 175 millions \$US du Fonds destinés aux nouvelles activités pourraient être consacrés à la contribution bilatérale. Afin d'assurer que les engagements du Comité exécutif pour de nouvelles activités des agences d'exécution ne dépassent pas les 20 % destinés à la coopération bilatérale, le Comité pourrait envisager de demander aux agences d'exécution de préciser le coût des activités dans leurs plans d'activités annuels et de ne pas dépasser ces estimations dans leurs propositions de projet pendant la période 2012-2014.

Rentrées de fonds et engagement des ressources du Fonds multilatéral

6. Les rentrées de fonds du Fonds multilatéral proviennent des rentrées des contributions annoncées, de l'encaissement des billets à ordre reçus l'année pour laquelle ils sont émis, du paiement des contributions en souffrance incluses dans la somme reportée de la période triennale 2009-2011, des intérêts sur les soldes inscrits dans les comptes du Trésorier et des agences d'exécution, des pertes/gains attribuables au mécanisme de change fixe (FERM), du paiement des contributions des pays n'ayant encore jamais versé de contribution au Fonds multilatéral, et des retours des soldes des projets annulés ou achevés.

7. Il est stipulé dans les termes de référence du Fonds multilatéral (Rapport de la quatrième réunion des Parties au Protocole de Montréal, UNEP/OzL.Pro.4/15, Annexe IX), que « aucun engagement prévisionnel de dépense ne sera pris avant que les contributions aient été reçues... » (paragraphe 20) et que « lorsque le chef du Secrétariat du Fonds prévoit que les ressources risquent d'être insuffisantes au cours d'un exercice financier, il est habilité à ajuster le budget approuvé par les Parties de façon que les dépenses soient à tout moment couvertes par les contributions reçues » (paragraphe 19). Une analyse des rentrées de fonds a donc été effectuée afin de déterminer la valeur des ressources qui pourront être engagées au cours de la période triennale 2012-2014.

Réception des contributions annoncées

8. En moyenne 85 % des contributions annoncées au cours de l'année ont été reçues en temps voulu, avant la dernière réunion du Comité exécutif de l'année à laquelle les contributions sont destinées. Le taux de contributions reçues au cours de l'année pour laquelle elles sont dues a augmenté, comme le montre le tableau 2, passant à un taux de 94 % en 2010 et de 92 % en 2011.

Tableau 2

CONTRIBUTIONS ANNONCÉES REÇUES AU COURS DE L'ANNÉE OÙ ELLES SONT DUES (2009-2011)

Année	2009	2010	2011
Total des contributions annoncées	133 342 202	133 062 054	133 346 281
Total des contributions reçues	112 538 609	124 641 135	122 712 528
Pourcentage contributions payées l'année où elles sont dues	84,4 %	93,7 %	92,0 %

9. Tous les fonds recouvrables, à l'exception de 12 257 779 \$US, ont été reçus durant la période triennale 2009-2011. Le taux moyen des montants annoncés reçus était de 90 % pour la période 2009-2011. Sur cette base, le Comité exécutif peut prévoir de recevoir 120 millions par an sur les 133,3 millions \$US annoncés.

10. Le Comité exécutif pourrait envisager de recommander instamment aux Parties versant des contributions, de le faire avant le mois de juin de chaque année, conformément au paragraphe 7 de la décision XI/6 de la onzième Réunion des Parties, afin que l'intégralité du budget de 450 millions \$US puisse être engagée pendant la période triennale 2012-2014, comme le prévoit la décision XXIII/15 (paragraphe 3) de la vingt-troisième Réunion des Parties.

Encaissement des billets à ordre

11. Les annexes sur l'état du Fonds jointes aux rapports des réunions du Comité exécutif fournissent des informations sur le montant des billets à ordre et les liquidités disponibles pour chaque réunion au cours des deux dernières périodes triennales. Le tableau 3 présente les allocations nettes approuvées par le Comité exécutif et le solde disponible pour de nouvelles allocations, en espèces et en billets à ordre.

Tableau 3

ALLOCATIONS NETTES APPROUVÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DEPUIS LA 48^e RÉUNION ET SOLDE DES FONDS DISPONIBLES POUR DE NOUVELLES ALLOCATIONS, EN LIQUIDITÉS ET EN BILLETS À ORDRE (\$US)

Réunion	Allocations nettes provenant des approbations du Comité exécutif	Liquidités	Billets à ordre	Solde total disponibles pour de nouvelles allocations (liquidités+billets à ordre)
65 ^e	37 990 649	41 742 307	24 844 325	66 586 632
64 ^e	164 545 368	158 893 492	34 273 214	193 166 706
63 ^e	23 543 923	106 684 542	35 174 394	141 858 936
62 ^e	45 470 992	143 713 054	40 767 323	184 480 377
61 ^e	22 524 529	100 329 853	50 395 499	150 725 352
60 ^e	33 538 595	87 083 523	30 671 458	117 754 981
59 ^e	39 503 217	86 025 808	35 481 910	121 507 718
58 ^e	18 494 391	56 999 643	37 830 504	94 830 147
57 ^e	28 110 248	33 173 579	28 278 282	61 451 864
56 ^e	66 073 243	74 748 383	29 761 206	104 509 589
55 ^e	37 708 798	73 123 825	39 344 647	112 468 472
54 ^e	35 088 001	46 654 921	39 344 647	85 999 567
53 ^e	44 858 534	70 654 991	31 459 790	102 114 781
52 ^e	34 359 110	45 104 235	37 734 395	82 838 630
51 ^e (a)	54 795 070	27 096 900	30 419 395	57 516 295
50 ^e (a)	47 433 013	29 701 854	27 902 082	57 603 936
49 ^e (a) (b)	16 257 209	0	26 672 599	26 672 599
48 ^e (a) (c)	66 536 221	0	42 354 191	42 354 191

(a) Les allocations du Comité exécutif ont été payées intégralement ou en partie au moyen de billets à ordre.

(b) Le total des billets à ordre détenus était de 95 637 792 \$US, mais seulement 26 672 599 \$US avaient été attribués/engagés.

(c) Le total des billets à ordre détenus était de 88 729 449 \$US, mais seulement 42 354 191 \$US avaient été attribués/engagés.

12. Le tableau 3 montre que depuis la 49^e réunion il y a eu suffisamment de ressources disponibles à chaque réunion pour approuver toutes les allocations du Comité exécutif. Depuis la 52^e réunion, les fonds uniquement en espèces ont été suffisants pour couvrir toutes les allocations nettes approuvées par le Comité exécutif, hormis à sa 64^e réunion, lors de laquelle, sur les 164,5 millions US\$ approuvés à la réunion, 5,6 millions \$US n'étaient pas disponibles en espèces.

13. Sur le solde de 24 844 325 \$US en billets à ordre non encaissés à la dernière réunion du Comité exécutif, un montant de 5 406 667 \$US concernait les États-Unis, qui autorisent un encaissement accéléré. Le solde de 19 437 658 \$US représente des billets à ordre de l'Allemagne qui ne peuvent pas être encaissés immédiatement, mais selon un calendrier établi. Étant donné que l'encaissement de ces billets à ordre fait partie de la somme reportée, cette dernière ne sera pas immédiatement intégralement disponible, la moitié étant disponible en 2012, un tiers en 2013 et un sixième en 2014. Alors que l'intégralité des billets à ordre de l'Allemagne de la période triennale précédente (2009-2011) sera encaissée lors de la période triennale en cours, deux tiers des billets à ordre pour la période en cours ne seront encaissés qu'après 2014.

14. Le calendrier d'encaissement est en vigueur depuis 1994, lorsqu'il a été présenté à la 12^e réunion du Comité exécutif dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/12/4. Toutefois, si ce calendrier demeure inchangé dans le futur (comme dans le passé) l'encaissement des billets à ordre de l'Allemagne pourrait se poursuivre pendant encore deux ans après la cessation des activités du Fonds. Étant donné que plusieurs pays donateurs, y compris l'Allemagne, planifient leurs contributions au Fonds multilatéral

plusieurs années à l'avance, le Comité exécutif pourrait envisager de demander aux Parties qui ne prévoient pas un encaissement accéléré soit de considérer l'autorisation d'un encaissement accéléré des billets à ordre, soit d'ajuster le calendrier des futurs billets à ordre afin que ceux-ci correspondent à l'année pendant laquelle les contributions sont dues. Ces changements permettraient d'éviter tout report des billets à ordre à la période triennale suivante.

Paiement des contributions en souffrance comprises dans la somme reportée

15. La somme reportée de la dernière période triennale représentait un montant d'environ 34,9 millions, dont 453 747 \$US correspondant au solde restant du projet de prêt pour les refroidisseurs en Thaïlande conformément à la décision 65/3, 22 187 696 \$US en billets à ordre, et 12 257 779 \$US d'arriérés provenant de la période 2009-2011. À la date du 1^{er} mars 2012, un montant de 1 908 372 \$US est venu s'ajouter à la somme reportée, faisant que le montant des sommes à encore percevoir était de 10 349 407 \$US. Il convient de noter qu'il n'y avait pas de report d'espèces et que le niveau des paiements en souffrance de la période triennale 2009-2011 (12,3 millions \$US) était de 30,9 millions \$US inférieur à celui de la période 2006-2008 qui s'élevait à 43,2 millions \$US. Il faut également noter que le montant des paiements en souffrance ne comprend pas les ressources provenant de pays qui n'ont jamais payé ni de pays qui ont fait savoir qu'ils ne paieraient pas. Ainsi toutes les sommes reportées sont donc considérées comme étant recouvrables. Le Comité exécutif pourrait souhaiter exhorter les Parties versant des contributions et ayant des arriérés correspondant à la période triennale 2009-2011, à payer les sommes dues en 2012, sachant qu'en date du 1^{er} mars 2012, ces sommes représentaient un solde de 10 349 407 \$US dans la somme reportée de la période triennale 2009-2011.

Intérêts futurs et gain/pertes attribuables au mécanisme de change fixe (FERM)

16. Si les intérêts cumulés au cours de la période triennale 2012-2014 sont inférieurs aux 15,1 millions \$US déjà inclus dans le budget, ceci pourra avoir un impact sur les rentrées de fonds. Sur la base des consultations avec les agences d'exécution lors de la réunion de coordination inter-agences qui s'est tenue du 7 au 9 février 2012, il ressort que l'intérêt pourrait être programmé pour la dernière année de la période triennale (c'est-à-dire 2014) afin d'assurer qu'il soit recouvrable pendant cette période, ceci du fait de la situation économique mondiale actuelle. Il convient de noter que 10,2 millions sur les 16,1 millions \$US inclus dans la reconstitution de 2009-2011 ont été encaissés tandis que plus de 40 millions avaient été cumulés pendant la période triennale 2006-2008. La continuation des faibles taux d'intérêt peut avoir un impact sur l'aptitude du Fonds à obtenir le montant prévu des intérêts en début de période triennale. En outre, le niveau des intérêts durant la période 2009-2011 sera encore davantage réduit selon la mesure dans laquelle les pays choisissent de payer avec des billets à ordre et non pas en espèces, étant donné que ces billets n'apportent pas d'intérêt.

17. Les rentrées de fonds pourraient aussi être modifiées par les gains et les pertes attribuables au mécanisme de change fixe (FERM). L'ampleur des conséquences possibles est difficile à prévoir. Il y a eu des pertes attribuables au mécanisme de change fixe au cours de la période triennale 2000-2002, mais les gains réalisés au cours des périodes triennales 2003-2005 et 2006-2008 ont donné lieu à un gain net de 38 573 647 \$US¹. On note toutefois pour la période 2009-2011 une perte de 11 821 242 \$US, entraînant pour l'ensemble de la période 2000-2011 un gain net pour le FERM de 26 752 405 \$US². Ces gains/pertes ont déjà été absorbés dans la somme reportée de la période 2009-2011. À leur vingt-troisième Réunion, les Parties ont accepté de maintenir le mécanisme de change fixe en vigueur pendant la période triennale 2012-2014 (décision XXIII/16).

¹ Au 7 novembre 2009 selon l'Annexe I du Rapport de la 56^e réunion du Comité exécutif, document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/64.

² Au 11 novembre 2011 selon l'Annexe I du Rapport de la 65^e réunion du Comité exécutif, document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/60.

18. L'Annexe II évalue les conséquences possibles du mécanisme de change fixe pour les pays qui y ont eu recours pendant la période triennale 2009-2011 et qui y sont admissibles pour la période triennale 2012-2014. L'analyse révèle que si le taux de change des Nations Unies en vigueur au 1^{er} mars 2012 demeure constant tout au long de la période 2012-2014, les pertes pourraient être de 3 545 884 \$US. (Il faut noter qu'en 2009 une analyse identique avait indiqué une perte possible de 10 millions \$US). Pour parer à cette éventualité, le Comité exécutif pourrait envisager d'allouer des budgets moins élevés au début de la période triennale et d'allouer davantage de fonds à la fin de la période lorsque les incidences des paiements annuels tardifs, des taux d'intérêt et du FERM sont mieux connues.

Contributions des pays n'ayant encore jamais payé de contributions

19. Le fait que des pays n'ayant jamais payé leur contribution (Biélorus et Fédération de Russie) ne paient pas leurs contributions pendant la période triennale 2012-2014 aura également des conséquences sur les rentrées de fonds. Le montant total des contributions convenues pour ces pays s'élevait à 5 924 635 \$US pour la période 2009-2011. Le montant de ces contributions pour 2012-2014 est de 8 388 990 \$US, soit presque 2,5 millions \$US de plus que la période triennale précédente. Le non paiement des contributions annoncées est souvent compensé par les gains des intérêts et les retours de soldes, mais les intérêts risquent d'être faibles au cours de la présente période triennale. Le Comité exécutif pourrait envisager d'encourager les pays n'ayant jamais payé leur contribution à le faire pendant la présente période triennale.

Retour des soldes

20. Le retour des soldes de projets annulés et achevés pourrait avoir des conséquences positives sur les rentrées de fonds. Cependant, les soldes de projets individuels devraient être à la baisse car la plupart des fonds approuvés sont destinés à des accords pluriannuels, pour lesquels aucun solde n'est dû.

Suppositions relatives à l'allocation intégrale du budget 2012-2014

21. Les incertitudes relatives aux montants en espèces réellement perçus peuvent avoir des incidences sur le fonctionnement du Fonds. Il sera donc nécessaire de surveiller le budget lors de la planification des activités afin de s'assurer que les ressources sont suffisantes pour les activités planifiées. Le budget de 450 millions \$US pourra être disponible dans son intégralité pour 2012-2014, sur la base des suppositions suivantes :

- (a) Les contributions annoncées seront payées dans leur intégralité au cours de la période triennale avant le mois de juin de chaque année conformément au paragraphe 7 de la décision XI/6 ;
- (b) Les billets à ordre seront encaissés lorsque nécessaire afin d'éviter les déficits de trésorerie au cours de la période triennale ;
- (c) Les Parties qui ont toujours payé leurs contributions continueront à le faire et paieront les 34,9 millions du report de la période triennale précédente ;
- (d) Un montant de 15,1 millions \$US sera perçu à partir des intérêts et d'autres sources au cours de la période 2012-2014 afin de respecter les engagements durant la période de reconstitution ;
- (e) Les ressources du Fonds ne subiront pas de pertes attribuables à la mise en application du mécanisme de change fixe (FERM) ni à l'encaissement des billets à ordre ; et

- (f) Les Parties qui n'ont encore jamais payé de contributions paieront leurs contributions estimées à 8 388 990 \$US pour la période 2012-2014.

Concentration en début ou en fin d'exercice

22. Comme le précise le Plan d'activités général 2012-2014 du Fonds multilatéral (UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/7), les agences d'exécution ont inclus environ 201,2 millions \$US dans leurs plans d'activités pour 2012, ce qui est plus du tiers du budget de la période triennale, soit 150 millions \$US, ceci préalablement à l'examen du Comité exécutif, et elles ont concentré les demandes de financement dans les deux premières années de la période triennale.

23. La concentration des dépenses en début d'exercice peut être possible si toutes les contributions de 2012 sont reçues en 2012, s'il y a des gains ou aucune perte liés au FERM au cours de l'année, si tous les paiements en souffrance d'un montant de 10 349 407 \$US inclus dans la somme reportée ainsi qu'un tiers des 15,1 millions \$US d'intérêts prévus pour la période triennale sont perçus en 2012, et si l'encaissement des billets à ordre est accéléré ou si les billets à ordre sont acceptés en tant qu'espèces. Ceci permettrait un budget de 173,3 millions \$US pour 2012 et des budgets de 138,3 millions \$US pour 2013 et 2014.

24. Toutefois, une approche plus prudente telle que l'a suggérée la réunion de coordination inter-agences proposerait de baisser les budgets du montant de 15,1 millions pour les deux premières années de la période triennale pour évaluer l'état de la perception des contributions, la génération d'intérêts issus des soldes et les pertes ou gains issus du FERM pour un calcul définitif du budget pour 2014. La somme de 15,1 millions est le montant des intérêts prévus au cours de la reconstitution mais est également approximativement le montant pouvant être perdu du fait du FERM (3,5 millions US\$) et des non paiements (de 11,2 à 13,3 millions \$US). Ceci entraînerait un budget de 145 millions \$US pour 2012 et 2013 et un budget de 160 millions \$US pour 2014.

RECOMMANDATIONS

25. Le Comité exécutif pourrait envisager de :

- (a) Prendre note du rapport sur la planification financière pour 2012-2014 contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/5 ;
- (b) Demander :
- (i) Aux agences bilatérales de préciser les coûts des activités prévues dans leurs plans d'activités annuels et de respecter ces estimations lors de la présentation des projets au cours de la période 2012-2014 ;
 - (ii) Aux Parties versant des contributions n'ayant pas fourni un paiement accéléré des billets à ordre d'envisager soit un calendrier d'encaissement accéléré, soit une adaptation du calendrier d'encaissement de leurs futurs billets à ordre afin qu'ils correspondent à l'année à laquelle les contributions sont dues ;
- (c) Exhorter :
- (i) Les Parties versant des contributions, à effectuer leur versement avant le mois de juin de chaque année, conformément au paragraphe 7 de la décision XI/6 de la onzième Réunion des Parties, afin que l'intégralité du budget de 450 millions \$US puisse être engagée pendant la période triennale 2012-2014, comme le prévoit la décision XXIII/15 (paragraphe 3) de la vingt-troisième Réunion des Parties.

- (ii) Les Parties versant des contributions et ayant des arriérés pour la période 2009-2011 à les payer en 2012, étant donné que ceux-ci représentent 10,3 millions \$US sur les 34,9 millions \$US de report de la période 2009-2011, faisant que 24,6 millions sont disponibles pour des engagements ;
- (iii) Les pays à économie en transition qui n'ont encore jamais rien payé à verser leurs contributions au Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour la période triennale 2012-2014 ;
- (d) Examiner la disponibilité des rentrées de fonds pour le budget 2014 à la première réunion de 2014 en tenant compte des intérêts perçus, du paiement des contributions de la part de pays n'ayant encore rien versé et de toutes pertes dues au non paiement ou au mécanisme de change fixe ; et
- (e) Adopter une répartition des ressources de 145 millions \$US en 2012, 145 millions \$US en 2013 et 160 millions \$US en 2014, tous les fonds non utilisés étant ultérieurement alloués durant la présente période triennale.

Annex I

BILATERAL CONTRIBUTIONS AND BILATERAL COMMITMENTS FOR MULTI-YEAR AGREEMENTS DURING THE 2012-2014 TRIENNIUM (US \$)

Party	20% of Agreed Pledged Contributions (2012-2014)	Annual Tranches of Multi-Year Agreements to be Approved in 2012-2014	Balance
Andorra	7,144		7,144
Australia	1,972,739		1,972,739
Austria	868,495		868,495
Azerbaijan	15,308		15,308
Belarus	42,863		42,863
Belgium	1,097,100		1,097,100
Bulgaria	38,781		38,781
Canada	3,272,931		3,272,931
Cyprus	46,946		46,946
Czech Republic (the)	356,175		356,175
Denmark	751,131		751,131
Estonia	40,822		40,822
Finland	577,636		577,636
France	6,248,879		6,248,879
Germany	8,182,837	11,047,000	-2,864,163
Greece	705,206		705,206
Holy See (the)	1,021		1,021
Hungary	296,982		296,982
Iceland	42,863		42,863
Ireland	508,238		508,238
Israel	391,894		391,894
Italy	5,101,771	147,000	4,954,771
Japan	12,787,596	240,000	12,547,596
Latvia	38,781		38,781
Liechtenstein	9,185		9,185
Lithuania	66,336		66,336
Luxembourg	91,850		91,850
Malta	17,349		17,349
Monaco	3,062		3,062
Netherlands (the)	1,893,136		1,893,136
New Zealand	278,612		278,612
Norway	888,906		888,906
Poland	845,022		845,022
Portugal	521,505		521,505
Romania	180,639		180,639
Russian Federation (the)	1,634,934		1,634,934
San Marino	3,062		3,062
Slovakia	144,919		144,919
Slovenia	105,118		105,118
Spain	3,242,314	893,000	2,349,314
Sweden	1,085,874		1,085,874
Switzerland	1,153,231		1,153,231
Tajikistan	2,041		2,041
Ukraine	88,789		88,789
United Kingdom	6,739,767		6,739,767

Party	20% of Agreed Pledged Contributions (2012-2014)	Annual Tranches of Multi-Year Agreements to be Approved in 2012-2014	Balance
United States of America (the)	17,600,000		17,600,000
Uzbekistan	10,206		10,206
Total	80,000,000	12,327,000	67,673,000

Annex II

POSSIBLE IMPACT OF THE FIXED EXCHANGE RATE MECHANISM (FERM) BASED ON CURRENT RATES OF EXCHANGE FOR THOSE COUNTRIES THAT QUALIFY AND USED THE FERM IN THE 2012-2014 TRIENNIUM

Parties	Adjusted United Nations scale of assessments with no party contributing more than 22%	Total Contributions 2012-2014 (US\$)	FERM Users' currencies rates of exchange (2012-2014)	UN exchange rates as at 1 March 2012 (US\$)	Value of Total Contributions as at 1 March 2012 UN Rates of Exchange (US\$)	Difference (US\$)
Australia	2.465924145	9,863,697	0.967	0.931	10,245,107	381,410
Austria	1.085618959	4,342,476	0.7203	0.746	4,192,876	-149,600
Belgium	1.371375301	5,485,501	0.7203	0.746	5,296,523	-188,978
Canada	4.091163338	16,364,653	0.9802	0.997	16,088,900	-275,753
Czech Republic (the)	0.445218586	1,780,874	17.71	18.61	1,694,749	-86,125
Estonia	0.051027918	204,112	0.7203	0.746	197,080	-7,032
Finland	0.722045042	2,888,180	0.7203	0.746	2,788,681	-99,499
France	7.811098572	31,244,394	0.7203	0.746	30,168,012	-1,076,382
Germany	10.2285462	40,914,185	0.7203	0.746	39,504,675	-1,409,510
Greece	0.881507286	3,526,029	0.7203	0.746	3,404,556	-121,473
Ireland	0.635297581	2,541,190	0.7203	0.746	2,453,645	-87,545
Luxembourg	0.114812816	459,251	0.7203	0.746	443,430	-15,821
New Zealand	0.348265541	1,393,062	1.2873	1.196	1,499,405	106,343
Norway	1.111132918	4,444,532	5.637	5.587	4,484,307	39,776
Sweden	1.357342623	5,429,370	6.4202	6.595	5,285,465	-143,905
Switzerland	1.441538688	5,766,155	0.9134	0.897	5,871,578	105,424
United Kingdom	8.424709288	33,698,837	0.6223	0.632	33,181,624	-517,213
TOTAL		170,346,499			166,800,615	-3,545,884
